



LIVRET D'ACCUEIL des étudiants

2022 -2023

Le mot de la direction

“ **Chères étudiantes, chers étudiants,**
 Nous vous souhaitons la
 bienvenue au Centre
 Universitaire de Formation et de
 Recherche (CUFR), où vous avez
 choisi d'étudier.

Le CUFR a été créé par décret du 12 octobre 2011. Il a remplacé le Centre d'Études et de Formations Supérieures de Mayotte, service du Conseil général, et a intégré l'Institut de formation des maîtres (IFM), qui dépendait autrefois du Vice-rectorat de Mayotte. Le CUFR a fêté ses 10 ans cette année.

Les 10 diplômes nationaux auxquels le Centre Universitaire prépare sont délivrés par des

universités partenaires parmi les plus importantes du territoire national.

Gage de sélectivité, de compétences et d'expérience, le diplôme provenant d'une université partenaire reconnue reste un signal sécurisant très important pour l'entreprise, qui rassure les recruteurs sur la qualité de la formation dispensée.

Suivant l'étude de l'INSEE, parue le 24 septembre 2019, sur « L'insertion sur le marché du travail à Mayotte » : 81% des diplômés de l'enseignement supérieur ont un emploi à Mayotte. À niveau de diplôme équivalent, en dépit d'un marché du travail plus restreint, l'accès à l'emploi à Mayotte est équivalent à l'Hexagone.

La réussite des étudiants de Mayotte a été soulignée dans la presse spécialisée. Le CUFR fait partie des dix établissements d'enseignement supérieur au niveau national qui aident le mieux leurs étudiants néo-bacheliers à passer de L1 en L2.

Parmi les axes forts du Centre Universitaire, l'un de ses principaux défis est d'articuler son offre globale de formation avec les besoins de Mayotte, afin de répondre aux objectifs de montée en compétences du territoire.

En résumé, le CUFR est un jeune établissement en devenir qui œuvre sans relâche pour la réussite des

étudiants aux examens, la diversité de nos formations, la dynamique de la recherche et la promotion de la culture. Le CUFR s'est rapproché progressivement des standards hexagonaux et nous ne pouvons que féliciter les personnels, les équipes, pédagogiques et administratives, qui travaillent continuellement dans l'objectif de devenir, à terme, l'Université de plein exercice de Mayotte.

Chères étudiantes, chers étudiants, ce livret vous est particulièrement adressé. Il recèle des informations utiles et essentielles à vos études et vous permettra d'appréhender au mieux notre établissement public administratif d'enseignement supérieur et de recherche.

Nous vous invitons à en feuilleter les pages pour découvrir le fonctionnement institutionnel du CUFR.

Aurélien SIRI
 Directeur du CUFR
Abal-Kassim CHEIK AHAMED
 Directeur adjoint du CUFR



Karibu CUFR Mahoré ! Bienvenue au CUFR de Mayotte !

Sommaire

- 6 Le CUFR fête 10 ans d'existence !
- 8 Mon inscription
- 10 Mes représentants étudiants

FORMATION

- 13 Offre de formation
- 16 LMD
- 18 Super FAQ (Foire aux questions)
- 20 Stages
- 21 Examens et diplômes
- 23 Calendriers universitaires : liens utiles

VIE ÉTUDIANTE

- 25 Sport, santé et vie de campus
- 26 Bourses et aides sociales
- 28 Pôle Culture
- 30 Associations
- 31 Restauration

RÉUSSITE ÉTUDIANTE

- 33 Pôle Réussite Étudiante
- 34 Pôle Entrepreneuriat Étudiant Pépite
- 36 Paroles d'anciens étudiants
- 38 Programme Erasmus +
- 39 Dispositifs pour la réussite

SCOLARITÉ ET SERVICES AUX ÉTUDIANTS

- 42 Pôle Formation, Vie Étudiante et Scolarité
- 44 Centre de documentation (CDU)

RECHERCHE

- 47 Recherche au centre universitaire

INFORMATIONS PRATIQUES

- 55 Contacts
- 56 Consignes de sécurité

10 ans d'existence...

Cette année le CUFR fête 10 ans d'évolution :

... au service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à Mayotte,

... au service du développement d'une offre de formation **généraliste pluridisciplinaire** mais aussi professionnalisante adaptée aux besoins du territoire,

... pour conforter une **stratégie de recherche**, prenant en considération les problématiques locales, et tournée vers la valorisation de la diversité et de la richesse du territoire,

... pour accompagner les **étudiants de Mayotte** dans leurs parcours de réussite,

... pour être un lieu **incontournable** d'ouverture et de culture,

... en faveur de la **démocratisation** de l'accès à l'enseignement supérieur.

4 départements d'étude

**Droit,
Economie,
Gestion**

**Lettres et
sciences
humaines**

**Sciences et
technologies**

**Sciences de
l'éducation**

MISSIONS

- La formation initiale et continue interdisciplinaire.
- La recherche d'envergure internationale et une politique scientifique innovante.
- La diffusion de la culture et l'information scientifique.
- La coopération internationale.
- La réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.



CHIFFRES CLÉS



1 site unique à Dembeni
2,3 hectares
6 bâtiments
3746 m² de surfaces bâties



Rentrée universitaire 2021

1800 étudiants
71% d'étudiantes
62% d'étudiants boursiers



26 diplômes
4 départements de
formation et de recherche



4 axes principaux de recherche
30 projets de recherche en cours
40 enseignants-chercheurs
1 laboratoire, 1 salle d'élevage



122 personnels

67 Enseignants et Enseignants-chercheurs
55 Personnels administratifs et techniques
+120 intervenants extérieurs

MON INSCRIPTION

Votre inscription se déroule en deux temps (l'inscription administrative et l'inscription pédagogique), le calendrier et les procédures d'inscription doivent être respectés.

PREMIÈRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Rendez-vous sur www.univ-mayotte.fr, dès juillet et suivez la procédure d'inscription.

RÉINSCRIPTION

Elle ne concerne que les étudiants qui ont déjà été inscrits au CUFR. Les réinscriptions ont lieu à partir de juin, sous réserve que le jury de votre formation se soit tenu.

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

La procédure d'inscription pédagogique est obligatoire pour permettre la validation de chaque enseignement suivi.

Elle est une démarche nécessaire pour tout étudiant inscrit ou réinscrit administrativement à un niveau d'enseignement de l'année en cours et peut comprendre une ou plusieurs procédures dont les modalités seront précisées par chaque secrétariat.

Elle permet à l'étudiant d'indiquer le choix de son parcours d'enseignement dans le cadre de son année ou de son semestre d'études, conformément à son cursus et à son éventuel contrat pédagogique.

CARTE D'ÉTUDIANT

La **carte d'étudiant** est délivrée au moment du paiement des droits d'inscription qui peut s'effectuer par carte bancaire ou en espèces.

Elle permet l'emprunt des documents au Centre de Documentation Universitaire. Elle permet également d'attester de la présence aux enseignements et aux modalités d'évaluation. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux.

Chaque étudiant est responsable de sa carte et doit la conserver.



EN CAS DE PERTE

La création d'une nouvelle carte d'étudiant sera facturée 20 €.



Je m'informe !



JE CONSULTE MES E-MAILS

Je consulte ma boîte mail *prenom.nom*[@]etudiant.univ-mayotte.fr et supprime régulièrement les courriels déjà lus.



JE SUIS CONNECTÉ.E

Je suis toute l'actualité du CUFR sur [Facebook](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Youtube](#) !



JE SUIS CURIEUX.SE

J'observe mon environnement (affiches, écrans TV) et prends les informations qui m'intéressent !



MES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

Cette année auront lieu les premières élections de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

La commission est consultée sur la politique pédagogique, les questions relatives aux formations, aux examens, et les conditions de vie et d'études des étudiants.

-  Etre étudiant,
 c'est prendre part
 à la vie du centre universitaire
 et de ses instances.

- **en votant**
 - **en élisant vos représentants**

Les étudiants élus :

- participent aux prises de décision,
- défendent les intérêts des « usagers »
- informent les étudiants des orientations prises par l'université

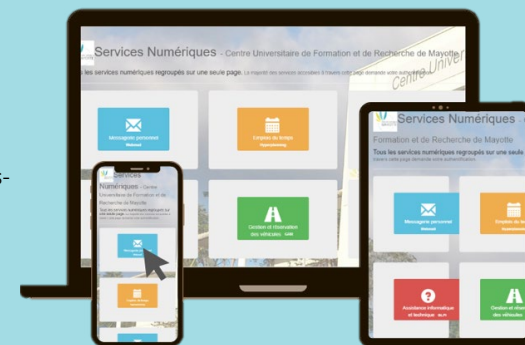


Mon environnement numérique !

L'environnement numérique de travail (ENT) est le point d'entrée vers tous les services numériques du Centre Universitaire. Il donne accès à votre emploi du temps, vos emails et vos cours en ligne.

Accéder à l'ENT

1. Connectez-vous sur :
<https://ent.univ-mayotte.fr>
2. Identifiez-vous avec les identifiants transmis par la scolarité lors de votre inscription



BLUEMIND

La messagerie électronique basée sur le logiciel bluemind est votre outil de travail. Consultez-la régulièrement. Tous les étudiants ont une adresse `prenom.nom[@]etudiant.univ-mayotte.fr`.



HYPERPLANNING

Hyperplanning est l'outil de gestion des emplois du temps, des absences et des notes. Vous pouvez y accéder avec un identifiant spécifique.



MOODLE

Cette plateforme vous permet d'accéder aux cours, activités pédagogiques, examens et évaluations mis en ligne par les enseignants. Les identifiants moodle sont identiques à ceux de bluemind.



CDU

Le site du centre documentaire universitaire (CDU) vous permet d'accéder au catalogue de la bibliothèque et à toutes les ressources en ligne.



En cas de perte,

adressez une demande à `cri[@]etudiant.univ-mayotte.fr`

Formation

■ OFFRE DE FORMATION

27 diplômes

16 diplômes nationaux

Département de formation	Licence	Master et DU
Droit, Economie, Gestion	Administration Économique et Sociale (AES)	
	Développement de Projets et de Territoires (LP*)	
	Management et Gestion des Organisations (LP*)	
	Droit	
Lettres, Sciences humaines	Lettres modernes	
	Géographie et Aménagement	
Sciences et technologies	Mathématiques	
	Sciences de la vie : Écologie, Biochimie	
	Accès santé	
Sciences de l'éducation	Sciences et techniques : parcours Préparation au professorat des écoles (3PE)	
	Sciences et techniques : parcours sciences dans le 1er degré et médiation scientifique	
		Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré
		Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 2nd degré 4 parcours : • Lettres modernes • Mathématiques • Histoire-Géographie • Sciences de la vie et de la Terre

*licence professionnelle / soumise à validation pédagogique

11 diplômes universitaires*

- Passeport pour la Réussite et l'Orientation (PaRéO)
- Valeurs de la République et Religions
- Etudiant-Entrepreneur
- Sociétés, Langues et Cultures de Mayotte
- Pratiques du Spectacle Vivant
- Communication digitale et Multimédia
- MEEF 1er degré parcours Professeur des écoles 1er degré
- MEEF 2nd degré parcours lettres modernes
- MEEF 2nd degré parcours Mathématiques
- MEEF 2nd degré parcours Histoire-Géographie
- MEEF 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre

* ouverture soumise à condition

COMMENT SONT DISPENSÉES LES FORMATIONS NATIONALES AU CUFR ?

Les formations (licence, licence professionnelle, master) sont accréditées par des universités partenaires du CUFR. En fonction des formations, les étudiants sont doublement inscrits au CUFR et à l'Université Partenaire (UP). Le CUFR prépare et évalue les enseignements. L'UP valide les notes obtenues et délivre le diplôme (parchemin).

QUI ENSEIGNE AU CUFR ?

Le personnel enseignant au CUFR se divise en quatre catégories :

- Les enseignants-chercheurs,
- Les enseignants du second degré affectés dans le supérieur,
- Les personnels enseignants non permanents,
- Les maîtres formateurs

Enseignant-chercheur (EC)

Les enseignants-chercheurs regroupent les maîtres de conférences et les professeurs des universités. Ils ont une mission double : participer au développement de la recherche (fondamentale et appliquée) et transmettre leurs connaissances aux étudiants. En plus des EC du CUFR, des EC des universités partenaires dispensent des cours au CUFR.

Enseignant du second degré affecté dans le supérieur

Les enseignants du second degré affectés dans le supérieur sont des professeurs agrégés (PRAG) ou certifiés (PRCE) de l'Education Nationale.

Enseignant non permanent

Le directeur du CUFR peut décider d'employer des enseignants non permanents (contractuels/vacataires). Ces personnes peuvent être des professionnels, des universitaires, des lecteurs, des maîtres de langues étrangères, ou des ATER. Les Attachés temporaires d'enseignement et de recherche enseignent tout en préparant leur thèse ou leurs travaux de recherches.

Maître formateur

Il contribue à la formation initiale des professeurs des écoles, qu'il s'agisse des étudiants préparant le concours de recrutement ou des professeurs stagiaires. Il est également susceptible de participer à la formation continue des maîtres du premier degré. C'est avec cette spécificité qu'il fait partie intégrante des équipes de formateurs. Il contribue à la construction progressive des compétences professionnelles, analyse les pratiques de classe, intègre les exigences et les contraintes de la polyvalence.

5 universités partenaires



DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES AU SERVICE DES BESOINS DU TERRITOIRE

Le Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré est le fruit d'un partenariat avec l'Université de La Réunion, en place depuis 2017.

La maquette de cette formation est validée par les instances de l'INSPé de La Réunion (institut national supérieur du professorat et de l'éducation) et de l'Université de La Réunion, ainsi que par celles du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR).

Créé en 2017, ce master porte l'ambition de former les nouvelles générations de professeurs des écoles pour répondre aux besoins du territoire en matière de qualification des enseignants et présente l'originalité d'un partenariat inter-région d'excellence.

Le nombre d'élèves scolarisés à Mayotte a été multiplié par 10 en 30 ans.

En 2016, plus de 53 000 scolarisations sont à dénombrer. Pour accompagner cette démographie, il était nécessaire de recruter des personnels formés à l'enseignement. Une instance de régulation partagée, qui garantit la cohérence des prises de décision nécessaires à la mise en place du continuum de formation, structure cette collaboration entre les institutions mahoraises et réunionnaises.



LMD

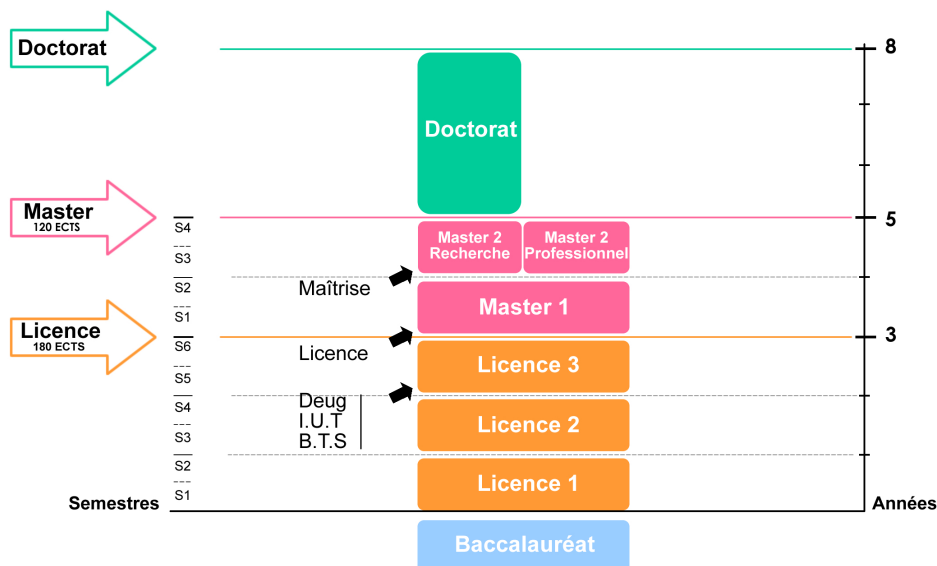
QU'EST-CE QUE LE SCHÉMA LMD ?

La réforme dite du « LMD » (Licence - Master - Doctorat) restructure l'ensemble des diplômes nationaux afin de **rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité des étudiants.**

40 pays européens ont décidé d'harmoniser leurs diplômes entre 2002 et 2010.

Elle repose sur 3 grands niveaux de formation après le baccalauréat selon le schéma européen du L-M-D :

- **Le grade de Licence (L)** se prépare en 3 niveaux (ou 6 semestres) ;
- **Le grade de Master (M)** s'obtient après 5 niveaux d'études (ou 10 semestres) ;
- **Le grade de Doctorat (D)** après 8 niveaux



COMMENT SONT ORGANISÉES LES MAQUETTES DES FORMATIONS ?

Elles sont organisées en semestres et en unités d'enseignement (UE), elles-mêmes articulées autour d'Éléments Constitutifs (EC) composés d'Atomes Pédagogiques (AP) que sont les Cours Magistraux (CM), les Travaux Dirigés (TD), les Travaux Pratiques (TP) et les Stages. En validant les différentes UE, l'étudiant capitalise les crédits qui lui sont affectés. Un crédit ECTS correspond à une charge globale de travail de l'étudiant de 25 à 30 heures. 60 crédits correspondent au volume d'une année d'étude. Il faut donc 180 ECTS pour obtenir le grade de Licence.

ET LES CRÉDITS ECTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le terme ECTS signifie European Credits Transfer System en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits en français. Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail qui prend en compte les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches, le travail personnel, les examens, les objectifs de la formation et les compétences à acquérir.

COMMENT SONT ÉVALUÉS LES ENSEIGNEMENTS ?

L'évaluation en licence s'effectue préférentiellement par le biais du contrôle continu. Celui-ci peut cependant, dans certaines formations, être combiné à un mode de contrôle terminal quand les conditions effectives de la mise en œuvre du contrôle continu ne peuvent être pleinement assurées. L'évaluation est organisée en 2 sessions selon les modalités de contrôle de connaissances (MCC) établies par les équipes pédagogiques.

La réussite aux épreuves permet d'obtenir des crédits ECTS.

LES MCC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les **modalités de contrôle des connaissances décrivent**, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation. Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master.

Pour **chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC)** la formule d'épreuve standard peut comporter un ou deux volets selon l'élément pédagogique concerné et se décompose comme suit : le contrôle continu ou l'examen terminal. Lorsque les deux volets sont présents, l'étudiant est informé de leur pondération.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation.

SUPER FAQ (FOIRE AUX QUESTIONS)

QUELLES OBLIGATIONS POUR LES ÉTUDIANTS AU CUFR ?

- Respect
- Attitude correcte
- Ponctualité

EN COURS :

- Arriver à l'heure, ne pas entrer dans la salle quand le cours est commencé.
- Ne pas quitter la salle avant la fin du cours.
- Ne pas manger pendant le cours.
- Respecter le matériel des salles de cours et autres lieux.
- Observer le calme indispensable au bon déroulement des enseignements.
- Éteindre les téléphones durant les activités.
- Adopter une attitude correcte dans le contact avec les professeurs, les assistants, le personnel, les autres étudiants...
- Éviter l'utilisation non prévue d'internet lors des cours en informatique.
- Utiliser le PC portable uniquement pour faciliter la prise de notes.

AUX ÉVALUATIONS ET EXAMENS :

- Certains comportements d'étudiants (tricherie, plagiat) peuvent impliquer des sanctions disciplinaires lourdes de la part de la section disciplinaire du Conseil d'Administration compétente à l'égard des usagers (annulation de l'examen, de la session, blâme ou expulsion du CUFR).
- Il est interdit de sortir de la salle d'examen sans autorisation préalable
- Le téléphone est interdit.
- Le matériel autorisé est fixé par le responsable de l'épreuve.



COMMENT RÉUSSIR SES ÉTUDES ?

Adultes, vous êtes responsables.

Au CUFR, il faut s'imposer certaines règles de conduite et d'apprentissage.

ÊTRE ORGANISÉ

- Prendre des notes de manière régulière.
- Trier chaque cours et les ranger,
- Rédiger des fiches pour réviser,
- Rendre les devoirs dans les temps,
- Travailler régulièrement.

ASSISTER AUX COURS

- Être assidu et participer activement à toutes formes d'enseignement
- Assister aux cours magistraux
- Poser des questions aux enseignants

PARTICIPER LORS DES TRAVAUX DIRIGÉS

- Assister aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP)
- Organisés par petits groupes, il est important de participer.
- Plusieurs absences sont susceptibles de vous interdire l'accès aux examens,

BIEN PRÉPARER LES ÉPREUVES D'ÉVALUATION

- Réviser régulièrement tout au long de l'année
- Les semaines de révision ne suffisent pas à votre réussite

ÊTRE ASSIDU

- Être le plus autonome possible ou le devenir rapidement.
- Gérer seul son emploi du temps.
- Programmer des révisions régulières

MAÎTRISER L'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE

- Acquérir de nouveaux savoirs et assimiler un vocabulaire spécialisé
- Maîtriser les techniques de l'oral pour présenter des exposés.

ÊTRE CURIEUX ET S'ASSURER DES BASES SOLIDES

- Faire un choix en adéquation avec ses résultats au lycée
- Anticiper ses besoins, s'interroger
- Fréquenter le centre de documentation
- Être ouvert au monde, lire la presse,
- S'informer sans attendre qu'on l'y invite.
- Avoir la curiosité intellectuelle et l'envie d'apprendre

STAGES

Un stage c'est une occasion unique pour l'étudiant de travailler en entreprise et d'appréhender de façon pratique les savoirs acquis au cours de sa formation. Il constitue une période d'observation privilégiée pour l'entreprise qui souhaite embaucher un nouveau collaborateur. Le stage d'un étudiant s'inscrit dans un projet pédagogique, encadré par un enseignant référent du CUFR et un maître de stage (établissement d'accueil).

Il a donc essentiellement pour finalité de :

- Permettre la mise en pratique des connaissances de l'étudiant en milieu professionnel,
- Faciliter le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'entreprise.

Il donne lieu à un rapport de stage et une soutenance orale, indispensables pour l'obtention du diplôme. L'entreprise peut participer à l'évaluation de ce dernier.

Tout stage doit donner lieu à la signature d'une convention entre l'étudiant, l'entreprise et son établissement d'enseignement.
(Article 1 décret 2009-885 du 21 juillet 2009).

Attention

Les conventions de stages doivent être approuvées par toutes les parties avant le démarrage du stage. Aucun stage ne peut débuter avant la signature de cette convention.

EXAMENS ET DIPLÔMES

Prérequis pour se présenter aux épreuves

Pour se présenter à un examen, il faut être inscrit administrativement et pédagogiquement.

L'inscription administrative est annuelle et effective après acquittement du droit de scolarité afférent au diplôme concerné.

L'inscription pédagogique est obligatoire avant la date limite fixée par le CUFR et vaut inscription aux examens. Un étudiant non inscrit pédagogiquement à une unité d'enseignement (UE) ne peut pas se présenter à l'examen.

Pour les étudiants boursiers, il est rappelé que le caractère obligatoire de l'assiduité figure chaque année dans la circulaire ministérielle relative aux modalités d'attribution des bourses sur critères sociaux. Le critère d'assiduité et la présence aux examens sont des conditions indispensables au maintien de la bourse.

La fraude durant les épreuves, c'est :

- La communication avec autrui dans la salle d'examen ou hors de celle-ci
- Le plagiat
- L'utilisation de documents non autorisés
- L'utilisation de téléphone portable, baladeur ou autre appareil.

Tout étudiant non inscrit sur les listes d'émargement telles qu'affichées et ne pouvant présenter sa carte d'étudiant ou un certificat de scolarité accompagné d'une pièce d'identité, n'est pas autorisé à composer.

L'accès de la salle d'examen est formellement interdit à l'étudiant qui

se présente après l'ouverture et la distribution des sujets.

Délivrance des diplômes

Les diplômes sont délivrés par les Universités Partenaires après validation des notes par les jurys d'examens du CUFR.

RÉGIME SPÉCIAL D'ETUDES (RSE)

Un régime pour vous permettre de concilier le déroulement de vos études avec des besoins spécifiques.

QUELS ÉTUDIANTS SONT CONCERNÉS ?

- Salariés en activité effectuant au moins 10h / semaine en moyenne
- Etudiant.es enceintes ou chargés de famille
- Engagés dans plusieurs cursus (exemple double licence)
- En situation de handicap, de longue maladie (voir dispositif)*
- Entrepreneurs ou en Service Civique,
- Avec des responsabilités au sein du bureau d'une association
- Engagés dans la réserve opérationnelle militaire
- Élus dans les conseils des établissements d'enseignement supérieur

QUELS AMÉNAGEMENTS DANS L'ORGANISATION DE VOS ÉTUDES ?

- Votre emploi du temps
- Les TD et TP, en vous donnant la priorité dans le choix de ces derniers
- L'assiduité et d'éventuelles dispenses
- Les modalités de contrôle des connaissances
- La durée du cursus, la possibilité d'effectuer deux semestres en deux ans

Renseignez-vous auprès du service Sclolarité.
Une demande est à déposer, justificatifs à l'appui, dès l'inscription.

* JE SUIS ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP TEMPORAIRE OU PERMANENT

En situation de handicap physique, sensoriel ou psychique, de dyslexie ou d'un trouble de santé invalidant de longue durée, Il est important de vous signaler le plus tôt possible auprès du bureau Sclolarité pour que les aménagements d'études et d'épreuves puissent être mis en place dans les meilleurs délais.

CALENDRIERS UNIVERSITAIRES : LIENS UTILES

LICENCES ET LICENCES PROFESSIONNELLES

- [AES 22-23](#)
- [DROIT 22-23](#)
- [MGO ET DPT 22-23](#)
- [GEOGRAPHIE 22-23](#)
- [LETTRES MODERNES 22-23](#)
- [MATH 22-23](#)
- [SCIENCES DE LA VIE 22-23](#)
- [PARCOURS SPDMS 22-23](#)
- [PARCOURS PPPE 22-23](#)

MASTER

- [MEEF 1ER DEGRÉ 22-23](#)
- [MEEF 2ND DEGRÉ LETTRES 22-23](#)
- [MEEF 2ND DEGRÉ MATHÉMATIQUES 22-23](#)
- [MEEF 2ND DEGRÉ HISTOIRE-GÉOGRAPHIE 22-23](#)
- [MEEF 2ND DEGRÉ SVT 22-23](#)

▲ SPORT, SANTÉ ET VIE DE CAMPUS

CONTRIBUTION DE VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

POURQUOI JE PAIE 95 € ?

- Pour développer la pratique sportive
- Pour favoriser l'accompagnement social
- Pour accéder plus facilement aux soins
- Pour soutenir mes initiatives (co-financement des projets étudiants)
- Pour financer des appels à projets améliorant la vie étudiante
- Pour faire vivre l'art et la culture

Pour améliorer l'accueil des étudiants, une bonification peut être attribuée par semestre pour valoriser les activités de l'étudiant en culture, sport, tutorat, engagement civique, stage facultatif... L'ensemble de ces activités peut être valorisé dans le supplément au diplôme.

POUR CRÉER UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

(Contacter le pôle réussite étudiante)

- Définir le projet de l'association
- Rédiger les statuts
- Réunir les membres en une assemblée générale constitutive pour voter les statuts et élire les membres du conseil d'Administration et du bureau.

Se rapprocher de la préfecture pour connaître les démarches portant sur :

- la déclaration de l'association sur papier libre (avec le nom de l'association, l'objet, l'adresse, les coordonnées complètes des membres dirigeants)
- les statuts en 2 exemplaires
- le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive
- le formulaire de déclaration

ACTIVITÉS SPORTIVES



Le CUFR propose ainsi deux activités à la rentrée 2022-2023 organisées le vendredi entre 11h00 et 14h00 :

- **Activité natation** avec obtention de la mention « Savoir nager » en collaboration avec [Le cercle des nageurs de Mayotte](#)
- **Initiation au rugby à 5 sans contact** en collaboration avec le [Comité Régional de Rugby à Mayotte](#)

▲ BOURSES ET AIDES SOCIALES

AIDE SOCIALE

L'Aide Spécifique d'Allocation Ponctuelle (ASAP)

Elle s'adresse à des étudiants ayant des besoins spécifiques dans la réussite de leurs études (remboursement des droits d'inscription, paiement de livres, remboursement de transport, etc.) Difficultés sociales, familiales, administratives ou financières, l'assistante sociale du CUFR vous accueille quelle que soit la nature de votre besoin. Elle vous informe sur les dispositifs d'aides et de soutien aux étudiants (bourse, législation sociale), et vous oriente dans vos démarches.

Entretiens sur rendez-vous.

ASSISTANCE MÉDICALE



Depuis le 1er avril 2021, l'ensemble des étudiants et personnels du CUFR ont la possibilité de profiter d'un service de téléconsultations médicales entièrement gratuit sur la plateforme Qare. Ce dispositif mis en place par l'établissement permet ainsi de pouvoir consulter un professionnel de santé 7 jours sur 7 de 7h00 à 23h00 et notamment auprès des professionnels de santé suivants :

Médecin généraliste, rééducateur, addictologue, esthétique, pneumologue, rhumatologue, allergologue, nutritionniste, cardiologue, orthopédiste, dermatologue, oncologue, gynécologue, pédiatre.

L'inscription ne peut se faire que sous réserve de votre accord concernant l'envoi de vos données personnelles

(nom, prénom, courriel institutionnel) à destination de la plateforme Qare. Le formulaire vous sera adressé en début d'année universitaire.

CONSULTATION MÉDICALE

Une équipe de professionnels de santé est à votre disposition pour répondre à vos questions, vos attentes et vous apporter un soutien au sujet de votre santé ou votre vie étudiante.

Infirmière

Les permanences sur le campus seront précisées à la rentrée.

Psychologue

Stress, mal-être, problèmes familiaux, solitude, perte de motivation... Vous avez la possibilité de rencontrer une psychologue. Ces consultations sont gratuites et confidentielles.

ESPACE SOCIAL ÉTUDIANT

Ses missions principales sont :

- Accompagner les étudiants en situation de handicap
- Aider les projets associatifs
- Assurer la permanence de l'assistance sociale

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le dossier social étudiant (DSE) est la procédure unique de demande de bourse et/ou de logement en cité ou résidence universitaire. Les étudiant(e)s peuvent bénéficier d'une bourse sous réserve de certaines conditions de nationalité, de ressources, d'âge, du nombre d'enfants à charge des parents et de la distance entre le domicile et le lieu d'étude.

Pour cela, il faut saisir votre demande de bourse et/ou de logement sur le portail dédié entre le 15 janvier et le 15 mai. La confirmation de votre demande et le suivi de votre dossier s'effectuent par des mails qui vous sont adressés. Il est important de fournir une adresse électronique valide et de consulter régulièrement sa messagerie.

www.messervices.etudiants.gouv.fr

BOURSES ET ASSIDUITÉ

Droits

Les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur, outre le montant de l'aide qu'ils perçoivent, bénéficient de :

- L'exonération des droits universitaires dans leur établissement d'enseignement supérieur,
- L'exonération de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

Obligations

- Les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur sont soumis aux obligations suivantes :
 - inscription et assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés, et aux stages obligatoires, remise des devoirs auprès de l'établissement en cas d'enseignement à distance.
 - Le boursier s'engage à se présenter aux examens et concours correspondants à sa scolarité.

Attention : le non-respect de l'une de ces obligations entraîne le reversement des sommes indûment perçues.

BOURSE ET JOB ÉTUDIANT

L'étudiant(e) boursier(ère) a le droit de travailler pendant ses études pour compléter ses revenus. À partir d'un certain nombre d'heures travaillées par semaine, il est nécessaire de faire la demande d'un régime spécial d'études (RSE) auprès du Service Scolarité du CUFR.

LE SERVICE CIVIQUE

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Un engagement de service civique est compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. Il peut être valorisé dans la formation suivie.

www.service-civique.gouv.fr

▲ PÔLE CULTURE

Depuis sa création en 2014, le Pôle Culture du CUFR développe son offre culturelle avec le soutien de la DAC-Mayotte et du Rectorat d'Académie. Avec ses partenaires associatifs et institutionnels, le Pôle Culture convie les étudiants à s'investir dans les ateliers de pratique artistique (théâtre, cinéma, danse) et les master class, mais aussi à travers des projets culturels et citoyens développant la mobilité et offrant des outils pour structurer les projets professionnels des usagers intéressés par les métiers de la culture et du spectacle vivant.

Une offre culturelle diversifiée et sur-mesure :

- Ateliers chaque vendredi 11h à 14h
- Masterclas et séjours culturels en France métropole et à l'étranger
- Concerts et spectacles
- Conférence universitaire ouverte au grand public ([PROGRAMME](#))



pôle CULTURE

PROGRAMME D'ACTIONS

1/ PRATIQUE DU CINÉMA

Depuis 2019, le Pôle Culture propose un atelier cinéma pour s'initier au langage de l'image et à la réalisation sous toutes ses formes.



2/ PRATIQUE DE LA DANSE

Atelier de danse Afro

Cet atelier ouvert en septembre 2021 est animé par Joyce Kabamba. Il connaît un vif succès auprès de la population étudiante. Chaque semaine, ils sont 22 étudiants et usagers externes à s'initier à la danse afro.

ISD Hip Hop

En partenariat avec Hip Hop Evolution (HHE), Assez et ses danseurs et danseuses de hip hop **proposent 4 sessions ISD « Instant Secret Danse » par an**. Ces moments programmés pendant les créneaux culture du vendredi comportent un atelier d'initiation, un spectacle ouvert à tous suivi d'un débat permettant l'échange avec le public autour de la proposition artistique et de la danse en général.

3/ PRATIQUE DU THÉÂTRE & FORMATION DIPLÔMANTE

Chaque vendredi de 11h à 14h la troupe du CUFR pratique le théâtre. La troupe est composée de 22 comédiens amateurs dont 4 jeunes non étudiants repérés par le Théâtre du Soleil.



5/ PROJETS DE COOPÉRATION CULTURELLE

La politique de coopération régionale du Centre Universitaire de Mayotte développe des partenariats scientifiques mais aussi culturels entre les institutions universitaires de la région sud-ouest de l'océan Indien et le réseau des Alliances Françaises. En 2019, deux missions ont ainsi été organisées à Madagascar en partenariat avec Sisygambis et sa directrice artistique Christine Coulangue. Les missions se sont achevées par des master class "édition numérique" en présence d'étudiants étrangers et de public externe.

Plus d'informations : univ-mayotte.fr

4/ PRATIQUE DE LA MUSIQUE

Hippocampus est une association universitaire à vocation culturelle créée en 2010 et composée d'étudiants et d'usagers du CUFR tous bénévoles. **Elle propose 6 concerts et spectacles par an les samedis à 19h30.**



▲ ASSOCIATIONS

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE HIPPOCAMPUS

Fondée par la directrice de la formation des maîtres de Dembény en 2010, Hippocampus est un outil au service de la promotion des artistes locaux ou internationaux qui se produisent dans le cadre d'une programmation annuelle : musique, théâtre, conférences, ateliers et manifestations culturelles variées

L'adhésion est ouverte chaque année au tarif de 2,5€ pour les étudiants de licence, 10€ pour les Master et 15 € en tarif tout public. Cette adhésion offre l'accès à toutes les activités avec un tarif préférentiel pour les entrées aux spectacles en diffusion.

hippocampus.mayotte@gmail.com

ASSOCIATION UNEF MAYOTTE

L'Université est un nouveau monde où il te faudra découvrir les modalités d'examen, l'organisation des rattrapages, ou encore les unités d'enseignement. L'UNEF Mayotte t'accompagne dès la rentrée pour découvrir ces nouvelles notions.

3 Missions

L'UNEF Mayotte est là pour :

T'INFORMER AU QUOTIDIEN

Lors de cette rentrée, l'UNEF Mayotte était présent aux JANE et a partagé des instants d'échanges sur le fonctionnement de l'Université, les modalités d'examens, l'emploi du temps ou encore le passage dans l'année supérieure aux nouveaux arrivants au CUFR.

TE DÉFENDRE TOUTE L'ANNÉE

Chaque année des problèmes de bourses, d'examens ou encore d'inscriptions à la fac sont résolus, c'est le sens de l'engagement de l'UNEF au service des étudiants

ORGANISER LA SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE



L'UNEF c'est aussi la solidarité ! Elle passe par différents accords que l'UNEF a établi avec des partenaires.

- Défendre nos intérêts étudiants
- Améliorer nos conditions de vie étudiante
- Développer et rendre plus attractive la vie étudiante à Mayotte !

contact :

[unef.mayotte\[@\]gmail.com](mailto:unef.mayotte[@]gmail.com)

Facebook : [Unef Mayotte](#)

Instagram : [unef_mayotte](#)

Tel : 0639 94 23 27

▲ RESTAURATION

Un espace de restauration est accessible sur le campus et vous propose différentes formules sur place ou à emporter.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 6h30 à 10h30 pour le petit déjeuner, De 10h45 à 14h00 pour le déjeuner

Formule Etudiant Boursier

Formule à 1,00 €, qui donne droit au choix à :

1 entrée / 1 plat / 1 boisson ou 1 plat / 1 dessert / 1 boisson

Moyens de paiement

Par Carte Bancaire ou en Espèces

Réussite étudiante



+ PÔLE RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Le Pôle Réussite met en œuvre, depuis 2015, les mesures d'accompagnement à la réussite des étudiants du Centre Universitaire de Mayotte.



Des étudiants.es sont recrutés.ées chaque année pour travailler dans diverses missions du Pôle qu'ils ont choisies. Ces étudiants.es travaillent avec le responsable à la réflexion menée sur les actions du Pôle. Le CUFR accorde beaucoup d'importance à l'accompagnement de ses étudiants, et il est reconnu pour cela au plan national. C'est dans cet esprit que sont réalisées des enquêtes et des sondages afin d'identifier les besoins des étudiants. Par exemple, le Pôle Réussite organise une action de tutorat qui permet à des étudiants.es avancés.ées d'aider les plus jeunes dans les matières où ils peinent à réussir. Le CUFR évolue aussi grâce aux étudiants.es : face au manque d'associations pour porter leurs projets collectifs, le Pôle Réussite a récemment interpellé la communauté des étudiants.es.

Parmi les projets identifiés à ce jour :

1. Poursuite du tutorat étudiant pour les néo-entrants en difficultés
2. Promotion de la vie associative et sportive
3. Lutte contre toutes les formes d'exclusions et de discrimination (groupe LGBT+A, etc.)
4. Promotion de l'engagement étudiant (groupe d'expression, etc.)
5. Promotion des langues du territoire

Faites-nous part de vos projets au bureau du Pôle Réussite. Le pôle peut vous conseiller et vous aider dans vos démarches!

Contact :
[pole-reussite\[@\]univ-mayotte.fr](mailto:pole-reussite[@]univ-mayotte.fr)
06 39 28 71 01

le pôle,
c'est une équipe
d'étudiant.es
engagé.es



+ PÔLE ENTREPRENARIAT ÉTUDIANT PÉPITE

ÉTUDIANT AUJOURD'HUI, ENTREPRENEUR
DEMAIN !

Le Pôle PEPITE de Mayotte a été labellisé PÉPITE (Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat), par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2020.

Le pôle a pour objectif :

- Développer la culture d'initiative et l'esprit d'entreprendre
 - Valoriser la démarche entrepreneuriale notamment via le Statut National Etudiant-Entrepreneur
- D'encourager l'entrepreneuriat des femmes
- De favoriser la création ou la reprise d'entreprise

Nos actions

- SENSIBILISER grâce à des UEL (Unité d'Enseignement Libre), des conférences, mais aussi en organisant ou en participant à des concours de création d'entreprise.
- FORMER en donnant accès au Diplôme Universitaire Étudiant-Entrepreneur, aux étudiants et aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.
- ACCOMPAGNER selon la nature du projet entrepreneurial.

Les avantages

- Une aide personnalisée dédiée à l'entrepreneuriat
 - Un espace de documentation Un espace de co-working
 - Des conseils institutionnels et économiques
 - Une mise en réseau avec nos nombreux partenaires professionnels
- Le pôle te propose également le Diplôme Universitaire Etudiant-Entrepreneur (D2E).

Contact :

[pepите.mayotte\[@\]univ-mayotte.fr](mailto:pepите.mayotte[@]univ-mayotte.fr)



PAROLES D'ANCIENS ÉTUDIANTS



« Évitez de tomber dans les travers des distractions, des festivités de la vie étudiante, qui parfois éloignent des objectifs. En gros, faire la fête mais tenir son cap »

Mahadali Casimir, 35 ans

Enseignant en histoire-géographie, Lycée Alfred Mézières de Longwy
Licence de Géographie de 2004-2006, Département Lettres, Sciences-humaines



« Ne te limite pas et ose être ambitieux. Le CUFR t'offre l'opportunité d'étudier chez toi, d'être entouré.e par tes proches et une équipe pédagogique impliquée. C'est une chance que beaucoup n'ont pas, utilise là pour viser haut et loin ! »

Halidi Faimina, 26 ans

Responsable de la Maison du projet de Kaweni à la Ville de Mamoudzou
Licence Administration Économique et Sociale (AES) de 2015-2018, Département Droit, Economie, Gestion

« J'aurai aimé qu'on me dise de m'accrocher car, ce n'est vraiment pas facile, mais il ne faut pas céder. »

Hamada Zayat, 22 ans

Etudiante à l'université d'Albi (INU CHAMPOLLION)

Licence de droit de 2018-2020, Département Droit, Economie, Gestion



« J'aurais aimé que les cours soient plus concrets et me préparent mieux à la partie administrative et comptable de mon métier actuel. »

Abdallah Hassani Halimati, 22 ans

Gérante et couturière de l'Atelier Diilo Ah
Licence Management et Gestion des Organisations de 2021-2022, Département Droit, Economie, Gestion



« Chaque étudiant doit être leader de sa vie. Il faut se fixer des objectifs et travailler pour les atteindre. Peu importe le résultat, il faut essayer et ne jamais perdre espoir. Ensuite, toujours être prêt à rebondir et avoir un plan B. »

Abdallah Hachim, 30 ans

Enseignant en Mathématiques - Second Degré
Créateur de la chaîne YouTube : « [Maths shimaoré](#) »
Fondateur de [JUA SCHOOL](#)

Licence 1 Mathématiques, Physique et Informatique (MPI) de 2010-2011, Département Sciences et technologies

+ PROGRAMME ERASMUS +

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte est lauréat de la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur pour la période 2021-2027.

Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Le programme Erasmus + soutient la mobilité académique, le développement des partenariats et le renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

PARTIR EN ERASMUS +

Les étudiants inscrits en licence, master, ou doctorat peuvent effectuer un séjour d'études et/ou un stage dans l'un des pays participants au programme Erasmus plus et avec lequel le CUFR a signé un accord de collaboration.

Pour effectuer un séjour d'études Erasmus+ (de 12 mois maximum), il faut avoir validé au moins une année d'enseignement supérieur et être enregistré dans un établissement d'enseignement supérieur détenteur de la charte universitaire Erasmus+. Les étudiants paient ainsi les frais d'inscription de leur établissement d'origine et reçoivent une bourse de l'Union européenne pour les accompagner dans leur mobilité.

A l'issue d'une période d'études à l'étranger, l'étudiant obtient un certain nombre de crédits (ECTS, pour "Système européen de transfert et d'accumulation de crédits") validant les cours suivis dans l'établissement d'accueil. Chaque cours suivi dans une université européenne équivaut à un certain nombre de "points". 60 crédits ECTS, reconnus dans toute l'Europe, sont nécessaires pour valider une année universitaire.



ÉTUDIANTS : QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE ?

Dès la rentrée universitaire, l'étudiant doit contacter le chargée de mission Erasmus + du CUFR. Celui-ci met en œuvre la coopération européenne et internationale de l'établissement. Il propose tous les renseignements et papiers indispensables pour bénéficier des aides financières, des cours intensifs de langue étrangère CIEL, des cours linguistiques d'été et éventuellement des possibilités de logement à l'étranger.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'étudiant doit remplir le formulaire d'inscription de l'université d'accueil. Cette démarche s'effectue parfois en ligne. Il doit ensuite signer un contrat d'études avec son université d'origine et l'université d'accueil, qui récapitule notamment les cours suivis.

A la fin du séjour, une attestation de présence Erasmus+ transmise à son université d'accueil permet le versement d'allocations complémentaires. Un relevé de notes permettra quant à lui la reconnaissance académique du séjour par l'université d'origine.

COMMENT FINANCER SON SÉJOUR ?

Le montant de la bourse de la Commission européenne versée dans le cadre du programme Erasmus+ varie en fonction du pays d'accueil, de la durée du séjour et du type de mobilité.

Pour plus d'informations contacter georgeta.stoica@univ-mayotte.fr

+ DISPOSITIFS POUR LA RÉUSSITE

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CLES)

Contrairement à d'autres certifications, le CLES évalue cinq compétences : compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression et interaction orales. De ce fait, il permet de valoriser ses compétences langagières sur un CV. Au CUFR, le CLES n'est ouvert que pour l'anglais.

PIX : PLATEFORME EN LIGNE D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte propose à ses étudiants la certification «PIX». PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques, en cours de développement. Le CUFR vient d'être reconnu par le Ministère « Centre agréé PIX ».

Tous les étudiants (L1, L2, L3, ...) du CUFR sont invités à créer un compte sur la plateforme PIX (<https://pix.beta.gouv.fr>). Ce compte personnel et sécurisé a pour objectif de permettre aux étudiants de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

PROJET VOLTAIRE

Service en ligne de formation à la maîtrise de l'orthographe et de l'expression
Le Projet Voltaire a créé un outil rendant l'orthographe accessible à tous. Le Projet Voltaire vous propose un parcours totalement individualisé. Deux mots d'ordre : ludique et efficace ! Le but est d'éviter le retour aux manuels scolaires et aux cours fastidieux de grammaire. L'orthographe est une nécessité mais ne doit pas devenir une torture !
<https://www.projet-voltaire.fr/>

CADRES D'AVENIR POUR MAYOTTE

Lancé à la rentrée 2018, le dispositif Cadres d'avenir pour Mayotte vise à promouvoir la formation de cadres locaux pour soutenir le développement de Mayotte. Des étudiants et des professionnels à fort potentiel sont sélectionnés pour effectuer une formation universitaire dans l'Hexagone ou à la Réunion dans un secteur jugé prioritaire, pour une durée maximale de 5 ans et avec une obligation de revenir exercer à Mayotte.

Le programme est ouvert aux :

- bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en Métropole ou à La Réunion
- étudiants de L3 du CUFR ayant obtenu une admission en master,
- étudiants de L2 du CUFR ayant un projet professionnel réel et sérieux,
- étudiants déjà en mobilité
- professionnels du secteur public, privé ou associatif souhaitant reprendre des études.

Les personnes sélectionnées bénéficieront d'une formation au départ, d'un accompagnement renforcé et personnalisé durant leur parcours de formation. Elles pourront bénéficier d'aides financières prenant la forme :

- d'une prime d'installation d'un montant maximal de 800 euros ;
- du financement d'une partie des titres de transports ;
- d'une allocation mensuelle d'une durée de cinq ans destinée à compléter les ressources financières des bénéficiaires.

Le total cumulé des aides financières ne peut dépasser la somme de 808 euros mensuels pour les étudiants, 1000 euros

pour les bacheliers ayant une mention très bien et 1433 euros pour les professionnels.

À l'issue de la formation, les personnes sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement afin de faciliter leur emploi dans des postes d'encadrement dans les entreprises, les collectivités publiques et les établissements publics de Mayotte.

Contact :

Courriel : [cadre-avenir\[@\]mayotte.gouv.fr](mailto:cadre-avenir[@]mayotte.gouv.fr)

Tel : 0269 63 50 45



Scolarité et services aux étudiants

POLE FORMATION, VIE ÉTUDIANTE ET SCOLARITÉ

Le pôle Formation, Vie Étudiante et Scolarité regroupe les services dédiés aux étudiants et participe à la mise en œuvre de la politique conduite par le conseil d'administration du CUFR. Le PFVEScol apporte son soutien administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation et de soutien à la pédagogie. Le PFVEScol est composé de plusieurs bureaux.

SCOLARITÉ

Ses missions principales sont :

- Accueillir et informer les usagers
- Faciliter les démarches des étudiants (bourses, etc.)
- Organiser les inscriptions administratives et pédagogiques
- Organiser les épreuves
- Diffuser les résultats

FORMATIONS

Ses missions principales sont :

- Soutenir les projets pédagogiques
- Assurer l'affichage de l'offre de formation
- Préparer, gérer, évaluer la mise en œuvre de l'offre de formation
- Assurer l'évaluation des formations par les usagers
- Contribuer au pilotage des charges d'enseignement

LE GUICHET UNIQUE

De la gestion des conventions de stage au retrait des relevés de notes, en passant par les prises de rendez-vous auprès des services de l'université, le guichet unique facilite vos démarches en centralisant de nombreux services en un même lieu.

Le suivi administratif

Inscriptions et réinscriptions, demandes de réorientation, gestion des bourses, renouvellement de la carte étudiante, transfert de dossier, etc.

Les retraits de documents

Relevés de notes, diplômes, certificats de scolarité, conventions de stages, etc.

Les prises de rendez-vous

Assistante sociale, infirmerie, etc.

JOURNÉES D'ACCUEIL



Un moment clé pour réussir sa rentrée étudiante

Organisées à la rentrée universitaire par le bureau des Formations en collaboration avec les départements de formation et l'ensemble des services du CUFR, elles sont réservées aux étudiants de 1^{re} année néo-entrants et alternent temps de présentation et initiation :

- Présentation générale du CUFR
- Présentation de l'environnement numérique de travail (Moodle, Hyperplanning, compte étudiant)
- Présentation des départements de formation (enseignants, programmes, MCC)
- Dispositifs d'aide à la réussite
 - Introduction à la méthodologie universitaire et atelier d'insertion professionnelle
 - Atelier de recherche documentaire
 - Tutorat et accompagnement individualisé
 - Visite du campus
- Présentation du Centre Documentaire Universitaire
- Stands associatifs
- Présentations des activités sportives et culturelles

🏠 CENTRE DE DOCUMENTATION (CDU)

BIBLIOTHÈQUE / INFORMATIQUE

Le centre de documentation universitaire met à disposition les documents et ouvrages nécessaires aux étudiant(e)s ainsi que l'environnement numérique de travail proposent des outils pédagogiques accessibles en ligne.

Les missions du CDU

- Acquérir et gérer les documents répondant aux besoins des usagers
- Mettre à disposition des étudiants, professeurs des écoles stagiaires, personnels enseignants et chercheurs les ressources documentaires dont ils ont besoin
- Diffuser et valoriser les publications pédagogiques et de recherche du Centre universitaire
- Former à l'utilisation des ressources, conseiller en recherche documentaire, bureautique, etc.

Etudier au CDU

- Consulter les documents sur place, en respectant la propreté des lieux et les personnels qui rangent le matériel
- Utiliser les postes informatiques
- Consulter le catalogue que l'on peut trouver sur le site institutionnel du CUFR : https://cdu.univ-mayotte.fr/opac_css/
- Emprunter des documents
- Faire des suggestions d'achats aux personnels du CDU

Fonds documentaire

Près de 23 000 documents composent le fonds documentaire du CDU, sur des supports multiples (monographies, périodiques (abonnements papiers et numériques), annales, cartes

géographiques, sites internet référencés, dvd vidéo, dvd rom). Le catalogue PMB est consultable sur tout le réseau interne du Centre universitaire et d'un poste extérieur ou d'un téléphone.

Le fonds documentaire est réparti selon trois pôles :

- Ouvrages universitaires
- Ouvrages pour la formation des professeurs des écoles
- Fonds commun : usuels, fonds local, préparation aux concours + périodiques, calculatrices

Et répond aux 4 grands domaines de formation :

- Droit / AES
- Lettres modernes / Géographie
- Maths générales / SV
- Sciences de l'éducation / Formation des professeurs des écoles

Prêts

Toute personne inscrite (étudiants, professeurs des écoles stagiaires et les personnels du Centre universitaire de Mayotte) peut emprunter les documents, jusqu'à 5 documents, non-exclus du prêt, à la fois sur présentation obligatoire de la carte d'étudiant.

Durée du prêt : 3 semaines – la durée de l'emprunt peut être prolongée de 3 semaines une seule fois.

En cas de retard dans la restitution des ouvrages empruntés, un courrier est envoyé à l'étudiant.

En cas de perte ou de dégradation d'un ouvrage, l'étudiant est tenu de le rembourser ou de le remplacer.

Tutorat documentaire

Il est réalisé par des professionnels et vise 3 objectifs :

- Expliciter le fonctionnement du CDU à la fois centre de ressources et lieu de travail
- Apprendre à utiliser de façon pertinente et réfléchie des outils documentaires, des ressources électroniques
- Développer une méthodologie de la recherche

Horaires du CDU

Ouverture toute la semaine de 7h à 16h et le samedi de 7h à 13h.



Recherche

■ RECHERCHE AU CENTRE UNIVERSITAIRE

La recherche universitaire est l'activité de « faire avancer » la connaissance, de chercher ce qui ne s'est pas encore fait, d'innover dans une discipline, de poser des questions dont les réponses n'existent pas encore.

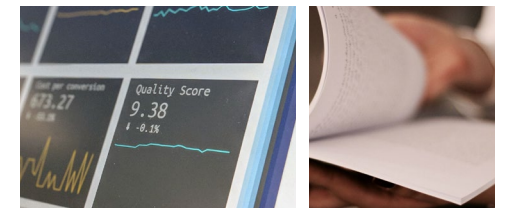
Son activité dépasse le cadre institutionnel de l'établissement car elle associe étroitement les personnels, les crédits des établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche. Elle joue **un rôle fondamental en raison de son caractère stratégique** et de son rôle dans la recherche de réponses et de solutions.

Objectifs :

- développer une stratégie de recherche prenant en considération les problématiques locales
- valoriser la diversité et la richesse du territoire.

La recherche au CUFR est structurée autour d'un projet global interdisciplinaire utile pour la société mahoraise s'intéressant aux systèmes complexes (systèmes naturels, systèmes socio-écologiques, système d'enseignement...) que forment les territoires et îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Les enseignants-chercheurs du centre universitaire sont impliqués dans **plus de trente projets de recherche scientifique**. En voici, un bref aperçu.



© unsplash

DROIT, ECONOMIE, GESTION

MESURER L'ÉQUILIBRE COMPÉTITIF DES LIGUES DE SPORT

Qu'est-ce qu'une compétition équilibrée ?

L'idée est de déterminer dans quelle mesure chaque participant d'un tournoi peut gagner un match face à chacun de ses concurrents, mais aussi dans quelle mesure chaque participant peut gagner le tournoi.

Le projet de recherche part du postulat que plus il y a d'inégalités entre les points du classement, moins il y a d'équilibre compétitif entre les participants.

Plusieurs études montrent que la popularité d'une ligue de sport professionnel dépend du niveau d'équilibre compétitif entre les participants du tournoi. Précisément, plus les forces en présence sont équilibrées, plus la ligue va être populaire.



© unsplash

Marc DUBOIS, Maître de conférences en économie

LETTRES, SCIENCES HUMAINES

ECOCIDES DANS LES FICTIONS LITTÉRAIRES DE LANGUE ANGLAISE ET FRANÇAISE : DEADZONES ET WASTELANDS, JESSY NEAU ET DAMIEN DEVAULT

La littérature, et plus généralement la fiction, se sont souvent faites chambres de résonance des angoisses écologiques, depuis Homère et les destructions naturelles causées par la guerre de Troie.

Ce projet examine deux manifestations de l'écocide dans les fictions littéraires : les deadzones (étendues d'eau dans lesquelles la vie aquatique a été rendue impossible) et les wastelands (terres détruites par l'activité humaine). Où en trouve-t-on (genres, auteurs, époques) ? Quelle est leur fonction dans un récit ? Connaissent-elles des périodes privilégiées dans l'histoire littéraire ?

Jessy NEAU, Maître de conférences en littératures comparées
Damien DEVAULT, Maître de conférences HDR en écotoxicologie

Période : 2022-2025

Financier : CUFR de Mayotte



TRADUIRE, INTERPRÉTER LE PETIT PRINCE EN KIBUSHI À TRAVERS DES ATELIERS MULTILINGUES : MIEUX COMPRENDRE LA VARIATION LINGUISTIQUE DU KIBUSHI DANS QUATRE VILLAGES À MAYOTTE



Le projet de recherche en linguistique et en action sociale porte un objectif commun de comprendre les défis linguistiques et sociaux rencontrés lors de la traduction en kibushi de l'ouvrage classique français Le Petit Prince, qui est déjà traduit en 450 langues et dialectes. Et pourtant, il n'est toujours pas traduit en aucune langue locale de Mayotte. Ce projet met en place des ateliers participatifs permettant la découverte de l'œuvre dans le but de l'adapter dans un contexte local à travers le kibushi, récemment reconnu au Sénat en tant que langue régionale.

Miki MORI, Maître de conférences en sciences du langage (Linguistique)

Période : mai 2022 – septembre 2022

Partenaires : ARLL de Mayotte, Conseil Départemental de Mayotte, UMR 5267 Praxiling, Université de Montpellier Paul Valéry

DYNAMIQUE DES PLAGES ET STRATÉGIE DE PONTE DES TORTUES VERTES (CHELONIA MYDAS) DANS LE CONTEXTE D'UNE RAPIDE ÉLEVATION DU NIVEAU MARIN RELATIF, MAYOTTE, MATTHIEU JEANSON

La crise sismo-volcanique que Mayotte a connu à partir de 2018 a provoqué une subsidence de l'île et par conséquent, une rapide élévation du niveau marin relative, mesurée entre 10 à 20 cm. Certaines plages importantes pour la ponte tortues vertes (Chelonia mydas) ont un espace d'accueil limité pour les femelles qui viennent y déposer leurs œufs. L'augmentation du niveau marin et la modification des espaces de pontes associée constituent des menaces potentielles pour la survie des œufs et donc leur succès à l'éclosion.



© Lucas Le Gall

Matthieu JEANSON, Maître de conférences géographie

Partenaires :



SCIENCES ET TECHNOLOGIES

CHIMQUIER

L'évaluation de la consommation/exposition aux micropolluants par les personnes connectées aux réseaux d'eaux usées est un outil à adapter pour la « chimique », drogue pour laquelle il faut déterminer les résidus métaboliques qui serviront de traceurs. Mais cette étude mais serait peu instructive sans l'approche sanitaire et anthropologique des toxicomanes : co-addictions, autres pratiques à risque, états infectieux afférents...

Damien DEVAULT, Maître de conférences HDR en écotoxicologie

Période : 2020-2022

Partenaires :



© unsplash

CRABMAYO - RISQUES SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE PESTICIDES EN MILIEU INSULAIRE. UTILISATION D'INDICATEURS « CRABES » DANS LES MANGROVES DE MAYOTTE



A Mayotte, de nombreux pesticides sont utilisés dans le cadre des activités agricoles. Ces contaminants ruissellent dans les cours d'eau et atteignent des écosystèmes côtiers d'importance écologique majeure, notamment les mangroves. Ce projet vise à évaluer les risques sanitaires et écologiques de l'utilisation des pesticides dans les mangroves situées en aval de bassins agricoles à travers trois objectifs : quels pesticides sont retrouvés dans l'eau ? Les principales molécules sont-elles bio-accumulées dans les organismes consommés par la population ? Quel est l'impact de ces molécules sur le fonctionnement de l'écosystème mangrove, à travers l'étude des crabes de mangrove ?

Elliott SUCRÉ, Professeur des universités en biologie marine

Période : Novembre 2020 – Novembre 2023

Partenaires : ANSES (199 414 €) / UPR CHROME / UMR MARBEC



© Laura MEGEVAND



MODPROBA

L'objectif de cette recherche vise à analyser des séries de données, à effectuer des analyses statistiques et à développer des modèles mathématiques (statistiques, probabilistes, analytique et qualitatif) dans le cadre des risques sanitaires, épidémiologiques, surveillance santé environnement en proposant des indicateurs de suivi et de prévention à l'échelle du territoire de Mayotte, des cartes de prévision, etc.

Ce projet vise également à développer la thématique de modélisation non seulement sur l'île mais aussi dans sa région en partenariat avec des unités de recherche CNRS de la métropole.

Solym MANOU-ABI, Maître de conférences en mathématiques

Période : 2021-2023

Partenaires : ARS de Mayotte & CIMPA (83 500 €)



SCIENCES DE L'ÉDUCATION

MAYMOBPRO (MAYOTTE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE)



L'objectif principal de cette recherche est de soutenir l'inclusion sociale et professionnelle des adolescents présentant une déficience intellectuelle bénéficiant d'une ULIS-lycée professionnel par le développement de ressources numériques et pédagogiques. Pour ce faire, une méthodologie collaborative menée en ULIS-lycée, créera des outils de médiation entre les espaces fréquentés par les jeunes (stage, lycée) et permettra de comprendre la manière dont les jeunes avec des besoins éducatifs particuliers se construisent une identité professionnelle à Mayotte.

Gaëlle LEFER-SAUVAGE, Maître de conférences en sciences de l'éducation

Période : janvier 2022 - décembre 2024

Partenaires : FIRA H / AGEFIP (98 000 €)



PROJET CONSOLIDE ACQUAMARINE 2.0

Pratiques et gouvernance des aires marines éducatives :
un nouveau concept ou une modalité novatrice de sciences participatives ?

Nées en 2012 aux Îles Marquises en Polynésie française, les AME représentent un dispositif qui vise la gestion participative d'une zone marine littorale par des élèves d'écoles primaires de cycle 3 (CM1, CM2) et cycle 4. Dans ce dispositif, les acteurs principaux sont des enfants qui participent activement à des projets pédagogiques mis en place localement par les enseignants en lien avec les programmes nationaux dans le but de les éduquer à l'environnement marin et de les rendre responsables de leurs futures actions de préservation de la nature. Le projet AQUAMARINE 2.0 propose une réflexion analytique générale de la gestion participative dans les aires marines éducatives à partir d'une étude concernant, d'une part l'implication active des élèves dans la gestion de leur aire marine éducative et leurs représentations du milieu marin et d'autre part la gouvernance à différents niveaux des aires marines éducatives afin d'identifier les freins et les leviers de la mise en place et du déroulement des AME.

Terrains d'étude : Mayotte, Île de La Réunion, Madagascar (transfert du dispositif AME).

Georgeta STOICA, Maître de conférences en Anthropologie

Période : mai 2022 - avril 2025

Partenaires : Fondation de France



X-MEM

EXTENSIBLE MOBILE EDUCATION MAYOTTE

Le projet X-MEM porté par le CUFR place **les besoins des étudiants au centre du modèle de transformation de leur professionnalisation**, co-construite avec les partenaires.

Objectifs :

- rendre plus accessibles **les ressources, les outils et les pratiques pédagogiques** et estudiantines universitaires hybrides et mobiles, notamment grâce au téléphone portable.
- s'adapter aux conditions matérielles du territoire pour lequel l'utilisation du smartphone domine en proposant d'intégrer de manière innovante ce médium dans notre pédagogie et en pensant directement nos corpus pédagogiques didactiques autour des questions de la mobilité et de l'hybridation.

Un laboratoire d'innovations numériques permettra plus largement d'échanger sur les pratiques, d'expérimenter, de partager des compétences avec les différents partenaires institutionnels et privés, servant d'incubateur à l'appropriation de nouvelles pratiques instrumentées adaptées aux contextes pédagogiques locaux (populations, infrastructures, usages).

Période : jan. 2022 - déc. 2025

Partenaires et financeurs : ANR Ami-Demoes (2 000 000 €)



Consortium :



Informations pratiques

CONTACTS

Centre Universitaire de Formation et de
Recherche de Mayotte
Tél. 0269 61 07 62 poste 300

DÉPARTEMENTS

Droit Economie Gestion

0269 61 70 35 poste 334
thomas.msaidie[@]univ-mayotte.fr

Lettres et Sciences Humaines

0269 61 70 36 poste 335
matthieu.jeanson[@]univ-mayotte.fr

Sciences et Technologies

0269 61 70 34 poste 332
claire.gollety[@]univ-mayotte.fr

Sciences de l'Education

0269 63 83 08 poste 308
abal-kassim.cheikahamed[@]univ-
mayotte.fr

SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX

Centre de Documentation Universitaire

0269 61 07 62 poste 322
cdu[@]univ-mayotte.fr

Pôle Réussite Etudiante

0269 61 07 62 poste 346
pole-reussite[@]univ-mayotte.fr

Pôle PEPITE

pole-pepите[@]univ-mayotte.fr

Pôle Culture

0269 61 07 62 poste 346
pole_culture[@]univ-mayotte.fr

Infirmierie

0269 61 07 62 poste 310

Assistance Sociale

0269 61 07 62 poste 344

SERVICES CENTRAUX

Secrétariat de Direction

0269 63 83 00 poste 400
secretariat[@]univ-mayotte.fr

Pôle Ressources Humaines et Affaires Générales

0269 63 83 04 postes 345 et 325
pole-rh[@]univ-mayotte.fr

Pôle Finances et Appui à la Recherche

0269 61 70 38 poste 307
finances[@]univ-mayotte.fr

Pôle Formations Vie Etudiante et Scolarité

0269 63 83 06
Responsable 318
Scolarité 343
Formation 339
scolarite[@]univ-mayotte.fr

Pôle Patrimoine et Logistique

0269 63 83 03 poste 303
gestionnaire[@]univ-mayotte.fr

Direction des Systèmes d'Information

0269 63 83 07 postes 306-315

CONTACTER UN ENSEIGNANT

Les adresses des enseignants suivent la
logique prenom.nom@univ-mayotte.fr.
Remplacez le nom et le prénom par les
informations de la personne à contacter.

*Pensez à retirer les [] des adresses e-mail

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



L'introduction et la consommation d'alcool est formellement interdites dans l'enceinte de l'établissement.



Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif et dans les locaux universitaires. Cette interdiction s'applique à tous les locaux et espaces à l'intérieur des bâtiments, qu'il s'agisse de bâtiments recevant du public ou non, ainsi que dans tous les lieux extérieurs abrités.



EVACUATION DES BÂTIMENTS



Dès l'audition du signal d'alarme, l'ensemble des personnes présentes sur le site doivent évacuer les locaux en suivant les indications des chargés d'évacuation équipés d'un brassard et / ou d'un gilet haute visibilité « guide file » et « serre file ».



1. Gardez votre calme, cessez immédiatement votre activité, éteignez les appareils électriques et fermez les fenêtres.
2. Evacuez rapidement les locaux et sans précipitation, en fermant les portes (sans les verrouiller).
3. Si les locaux sont envahis par la fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol, mettez sur la bouche et le nez un mouchoir ou un tissu humide pour mieux respirer.
4. Dirigez-vous vers l'issue de secours la plus proche et dégagée des fumées, en empruntant le chemin le plus court.
5. Ne revenez jamais en arrière, quelle qu'en soit la raison.
6. Rejoignez le point de rassemblement situé à l'extérieur des bâtiments (sur le parking), signalé par le panneau vert. Veillez à ne pas bloquer l'accès au site pour ne pas gêner l'arrivée des services de secours.
7. Signalez aux chargés d'évacuation et/ou aux secours toute personne manquante ou restée dans les locaux.
8. L'arrêt de la sirène d'alarme ne signifie pas la fin de l'évacuation.

La réintégration des locaux ne se fait que sur l'autorisation du directeur de l'établissement ou de son représentant.



En cas d'évacuation, merci de vous rendre au point de de rassemblement en face du portail d'entrée.

ACCIDENT – MALAISE

En cas d'accident ou de malaise, prévenez ou faites prévenir immédiatement un Sauveteur Secouriste du Travail (SST), en alertant les agents de sécurité au **06.39.25.11.31**. En cas de non réponse, chercher un SST (la liste des SST est affichée sur la porte de chaque salle de cours). Restez à disposition, les précisions que vous donnerez peuvent être importantes.

Si vous ne parvenez pas à joindre les SST, **contacter le 15 (SAMU)**.

COVID-19

Afin de réduire les risques de propagation de la COVID-19, appliquez les consignes officielles qui vous seront communiquées sur vos boîtes e-mail via l'adresse : **covid-19@univ-mayotte.fr**

DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

COMMISSION DE LA RECHERCHE (CR)

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)

COMITÉ TECHNIQUE (CT)

COMITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)



ÉTUDIANT- ENTREPRENEUR

Sautez le pas !

pepите.mayotte[@]univ-mayotte.fr



univ-mayotte.fr

